



Communauté de Communes
Autour d'Anduze

Mission sur les interactivités de territoires

2^e séminaire des élus
TORNAC – 12 Février 2010

Cabinet FIDÈS Conseils Joël Raimondi
& Damien Christiany CD Consultant



Communauté de Communes
Autour d'Anduze



Programme du 2^e séminaire des élus

- 18h 15 : Point Presse (bureau 2c2a + Consultants + Presse locale)
- 18h 30 : Accueil et ouverture du séminaire par M. le Président de la 2C2A ;
- 18h 45 : Synthèse de la démarche et «communication coopér'active» *Joel Raimondi*
- 19h : Quelles InteractivitéS de territoireS par **Damien Christiany**
- 20h : Appropriation Questionnement en 2 ateliers de travail (Isabelle Riet et Sophie Brunet)
- 20h 30 Pause buffet
- 21h15 : Mise en commun des questionnements
- 21h30 Débat et scénariis de travail
- 23h : Clôture du séminaire.



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- **AVERTISSEMENT** : les commentaires qui suivent répondent à une analyse objective du rapport rendu par la Chambre régionale des Comptes dans le cadre de la mission de contrôle de gestion de la CA du Grand Alès.
- Il apparaît peu pertinent, selon nous, d'établir une analyse financière comparée de deux structures intercommunales qui ne relèvent pas de la même catégorie juridique et disposant d'un poids démographique très hétérogène d'un territoire à l'autre ;
- En effet, le volume de compétences exercées par une CA obéit à des contraintes juridiques et financières spécifiques (ex : gestion du nombre de compétences obligatoires et optionnelles, soit 7 compétences au minimum)
- Par ailleurs, l'analyse financière des coûts par service doit prendre en compte la nature du mode de gestion des compétences, les logiques d'organisation interne....



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- En matière de définition du périmètre, la CRC considère que l'intégration de la communauté de La Grand-Combe et la communauté autour d'Anduze « *constitue un enjeu pour l'avenir de l'agglomération* »
- La position de la CRC sur la notion de périmètre pertinent ne repose que sur une analyse cartographique et non sociologique, historique et géographique.
- Un territoire qui, pour la CRC se manifeste par deux caractéristiques : Un enclavement relatif entre Alès et Nîmes (impact TGV très limité) et une faible richesse fiscale (13,1% de taux de chômage en 2008), quota des 20% de logements sociaux largement dépassé sur Alès



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- Un volume de compétences exercées qui témoigne d'une certaine dynamique en termes d'intégration communautaire : à côté des compétences obligatoires, le Grand Alès exerce des compétences facultatives en matière d'enseignement, d'école de musique, de petite enfance, de tourisme, d'incendie et de secours.
- Une réserve toutefois : l'absence d'un SCOT exécutoire sur le territoire de la communauté ;
- Pour la CRC, la création de la CA « a généré une dynamique intercommunale indéniable »



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- En matière de flux financiers, liés aux transferts de compétences, le Grand Alès reverse aux communes membres une dotation de solidarité communautaire (DSC), s'établissant à 1,5 M€ en 2006 (progression de 200 000 € par an) ainsi qu'une attribution de compensation (compensation obligatoire des charges transférées)
- L'attribution de compensation reflète une très forte intégration fiscale de l'EPCI : le Grand Alès ne reverse QUE 25,7 % (2,2 M€ de reversement) du produit de TP aux communes (moyenne nationale des communautés d'agglomération : 60% en 2007 – 2008).
- Toutefois, les mises à disposition de services entre le Grand Alès et les communes membres donnent lieu à rémunération (2,1 M€ reversés aux communes en proratisant le temps d'intervention des agents communaux).



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- Il est important de souligner que le rapport de la CRC indique qu'il n'y a pas eu véritablement d'évaluation des politiques publiques après transfert mais simplement un gonflement de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ;

Progression de la DGF de manière significative grâce à un CIF de 0,45 (moyenne nationale à 0,29 en 2006 – 2007) = 6^{ème} CA en France en terme de CIF en 2007

- Une logique de redistribution financière : des fonds de concours estimés à 3,2 M€ sur la période 2003 – 2007 constituant un « droit de tirage communal » dans une optique de « péréquation horizontale » (fixation de strates de population favorisant de ce fait les petites communes par rapport à la ville centre ;



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- En matière de gouvernance, le conseil de communauté est composé de 87 délégués, dont 29 de la ville centre (sous représentation par rapport au poids démographique d'Alès = 43 000 habitants pour un territoire de près de 75 000 habitants)
- Modification introduite par le Sénat dans le cadre de la réforme des collectivités locales : Maintien du statu quo sauf désaccord ou le système de la strate démographique revient (On passerait à moins de 50 délégués communautaires)



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

Situation financière de la communauté d'agglomération (quelques chiffres) :

- Forte progression des charges nettes de fonctionnement (+ 41% entre 2002 et 2006), s'établissant à 34,2 M€ ;
- Evolution significative des charges de personnels (+ 58%) liés aux transferts de compétences (près de 10M d'€ soit 28,4% des charges nettes de l'agglomération)
- En termes de dépenses réelles de fonctionnement / Population, le ratio s'établissait en 2006 à 474 € par habitant (481 € pour l'ensemble des agglomérations en France)
- Un point négatif : les charges de personnels s'établissent à 105 € par habitant contre 73 € en moyenne nationale (attention : chiffres de 2006) + charges d'investissement plus lourdes (50 € par habitant contre 12 € en moyenne nationale)



Analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération du Grand Alès

- Des dépenses d'investissement plus élevées sur le secteur du Grand Alès que la moyenne nationale (192 € par habitant contre 79 €) mais une dette lourde représentant 498 € par habitant contre 198 € à l'échelle nationale ;
- Fin 2006, la dette représentait 42,3 M€ (hors budget annexe). La capacité de désendettement s'établissait à 8 annuités en 2007.



IIe PARTIE

Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres entre la CC autour d'Anduze et ses partenaires



Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres : La promotion du territoire à travers la structuration de l'offre touristique

Quelle pertinence de l'actuel SIVU (SI pour la promotion touristique de la vallée du Gardon) en matière de promotion touristique ?

- Un syndicat au périmètre « infra pays » dont la plus-value et la pérennité peuvent être remis en cause ;
- Une opportunité de maillage territorial à l'échelle du Pays peut apparaître aujourd'hui comme une nécessité afin de :
 - Préserver les intérêts territoriaux des entités composant le Pays Cévennes ;
 - Préfigurer des possibilités d'entente intercommunale en lien ou non avec les compétences du Pays ;
 - Obéir aux orientations du projet de territoire du Grand Alès 2008 - 2015



Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres : La promotion du territoire à travers la structuration de l'offre touristique

Préfigurer des possibilités d'entente (s) intercommunale (s) en lien ou non avec les compétences du Pays :

- Le pays est composé de 13 communautés (dont le Grand Alès) ainsi que 2 communes « isolées » : Vialas et Barjac soit 117 communes
- D'où une question de fonds : les interactivités intéressent-elles nécessairement les 13 communautés ?
- Pourrait-on envisager de ce fait un syndicat de pays à la carte ? Quelle subsidiarité pour les membres composant le syndicat de pays (ex : travaux de réhabilitation du site du petit train ?). Quid de l'opportunité d'un syndicat mixte ouvert à la carte ?



Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres : La promotion du territoire à travers la structuration de l'offre touristique

- Les statuts du syndicat (art. 2.2)permettent déjà une possibilité explicite d'assurer des compétences par le recours à un système à la carte en matière de SPANC (assainissement non collectif) . Aussi rien n'interdit à ce qu'une modification des statuts puissent prendre en compte des actions qui n'intéressent que certains des adhérents (ex : petit train, ou politique touristique spécifique sur un secteur ...)



Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres : La promotion du territoire à travers la structuration de l'offre touristique

Les orientations du projet de territoire du Grand Alès privilégient paradoxalement la piste d'une structuration de l'identité des Cévennes à une échelle « supra communautaire » :

- Le projet de territoire milite pour le « développement des synergies avec l'environnement Cévérol » notamment par :
- Une mutualisation de l'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays ;
- La consécration d'Alès dans son rôle de capitale des Cévennes, porte d'entrée et vitrine de la destination Cévennes



Les hypothèses de travail en matière d'interactivités de périmètres : La promotion du territoire à travers la structuration de l'offre touristique

- Emergence actuelle d'une vraie réflexion au sein du Pays Cévennes sur la recherche d'une coopération et de synergies entre les OTSI ;
- Ainsi, deux groupes de travail semblent avoir été institués dès janvier 2010 en matière de coopération entre les OTSI ainsi que sur la problématique Taxe de séjour à l'échelle des EPCI qui perçoivent la ressource financière.
- EN CONCLUSION : Tout concorde à préserver la prégnance de la communauté de communes autour d'Anduze : L'interdépendance entre territoires est manifeste et nécessaire mais la question de l'identité territoriale à travers le tourisme est une clé d'entrée indispensable pour initier des démarches de collaboration et de synergies.

